

COMPTE RENDU
COMITE SYNDICAL
PAYS LANDES NATURE COTE D'ARGENT

6 AVRIL 2016
Salle du conseil de la Mairie de Mimizan

Nombre de délégués en exercice : 26

Nombre de délégués titulaires présents : 13

Nombre de délégués représentés : 3

Nombre de délégués suppléants présents : 5

Nombre de votants : 18

Délégués titulaires ou suppléants présents :

Madame	Hélène	LARREZET	Communauté de communes des Grands Lacs
Madame	Amandine	LAMARQUE-LOUIS	Communauté de communes des Grands Lacs
Monsieur	Patrick	DORVILLE	Communauté de communes des Grands Lacs
Madame	Marie-Françoise	NADAU	Communauté de communes des Grands Lacs
Monsieur	Joseph	DESBIEYS	Communauté de communes Cote Landes Nature
Monsieur	Robert	CAMGUILHEM	Communauté de communes Cote Landes Nature
Monsieur	Pierre	LAPEYRE	Communauté de communes Cote Landes Nature
Madame	Marie-Josée	CAUSSEQUE	Communauté de communes Cote Landes Nature
Monsieur	Gilles	DUCOUT	Communauté de communes Cote Landes Nature
Monsieur	Dominique	LARTIGAU	Communauté de communes Cote Landes Nature
Monsieur	Philippe	MOUHEL	Communauté de communes Cote Landes Nature
Monsieur	Yves	SAINT-MARTIN	Communauté de communes Cote Landes Nature
Monsieur	Jean-Marc	BILLAC	Communauté de communes de Mimizan
Monsieur	Alain	COUSQUER	Communauté de communes de Mimizan
Monsieur	Guy	PONS	Communauté de communes de Mimizan
Monsieur	Jean-Richard	SAINT-JOURS	Communauté de communes de Mimizan
Monsieur	Jean	SLOSTOWSKI	Communauté de communes de Mimizan

Monsieur Napias a donné pouvoir à M. Dominique Lartigau.

Monsieur Brouste a donné pouvoir à Mme Hélène Larrezet.

Madame Douste a donné pouvoir à Mme Hélène Larrezet.

Etaients excusés :

Monsieur	Gilbert	BROUSTE	Communauté de communes des Grands Lacs
Monsieur	François	GIL	Communauté de communes des Grands Lacs
Madame	Marie-Hélène	BOUSQUET	Communauté de communes des Grands Lacs
Madame	Laëtitia	CANTAU	Communauté de communes des Grands Lacs
Madame	Françoise	DOUSTE	Communauté de communes des Grands Lacs
Madame	Raphaëlle	MIREMONT	Communauté de communes des Grands Lacs
Monsieur	Gérard	NAPIAS	Communauté de communes Cote Landes Nature
Monsieur	Albert	TONNEAU	Communauté de communes Cote Landes Nature
Monsieur	Arnaud	BOURDENX	Communauté de communes de Mimizan
Madame	Marie-France	DELEST	Communauté de communes de Mimizan
Madame	Elisabeth	ETCHEVERIA	Communauté de communes de Mimizan

Ordre du jour

1. Présentation de la démarche collective « Circuits Courts » par une agricultrice
 2. Comptes 2015 (note de synthèse jointe)
 - **Délibération** Compte Administratif
 - **Délibération** Compte de Gestion
 - **Délibération** Affectation du résultat
 3. Missions confiées au Pays (powerpoint sera présenté le jour du Comité Syndical)
 - OCM, aides directes aux entreprises
 - Bande-dessinée
 - NOMAD' (forums et actualités hébergement saisonnier)
 - LEADER (actualités conventionnement et **modification** des statuts)
 - Missions d'animations du CTU (**délibération** demande de subvention)
 - 22 juin 2016 : Assises Territoriales
 4. Budget 2016 (note de synthèse jointe)
 - **Vote** du budget primitif
 - **Délibération** Appel aux cotisations
 5. Ressources Humaines
 - Poste Assistante Direction et gestionnaire LEADER (**délibération** CDD 1 an)
 - Poste Direction (**délibération** CDD 3 mois, **délibérations** recrutement)
 6. Questions diverses
-

1. Présentation de la démarche collective « Circuits Courts » par une agricultrice

Madame Aurélie HONTON, présidente de l'association Vertitudes, membre du comité de programmation LEADER, membre du groupe de travail circuits courts, a présenté la genèse de la réflexion collective autour des circuits courts.

Emeline LAMBERET, chargée de mission LEADER, est intervenue pour exposer l'animation proposée et le cahier des charges.

Il est proposé de faire appel à un/une stagiaire ou un groupe de stagiaires pour élaborer le diagnostic territorial. Délibération

M. Billac fait remarquer sur la prise en compte dans les PLU et SCOT de zonages spécifiques pour le développement des activités agricoles. Il préconise d'avoir cette réflexion bien en amont pour répondre aux demandes des agriculteurs.

2. Comptes 2015

- Délibération Compte Administratif

Un président de séance est désigné. Monsieur Pons présente le compte administratif 2015.

Fonctionnement - Dépenses				
Chap/art	libellé	Dépenses 2014	BP2015	Dépenses 2015
	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	77 976 €	185 682 €	111 059,32 €
	66 INTERETS	2 122 €	2 800 €	981,38 €
	012 CHARGES DE PERSONNEL	137 580 €	145 150 €	138 657,10 €
	TOTAL DEPENSES	217 678 €	333 632 €	250 697,80 €

RECETTES 2015				
Chap/art	libellé	Recettes 2014	BP2015	Recettes 2015
	013 Atténuations de charges	0 €	544 €	1 325,20 €
	70 Produits de services	4 727.32 €	31 455 €	18 664 €
	74 Dotations, subventions	196 659 €	293 369 €	288 635,02 €
	Excédent 2014	58 305.08 €	8 264 €	8 264 €
	TOTAL RECETTES	216 236 €	333 632 €	316 888,22 €

Le compte administratif est conforme au compte de gestion. Le résultat à reporter s'élève à 66 190.42€.

Monsieur le président de séance soumet au vote les décisions suivantes, le **Comité syndical vote à l'unanimité** :

- de fixer (voir tableau ci-dessus) les résultats des différentes sections budgétaires du budget du PETER du Pays Landes Nature Côte d'Argent
- d'approuver l'ensemble de la comptabilité soumise à son examen,
- d'affecter le solde de l'exercice 2015, soit un excédent de 66 190.42 € en report à nouveau créateur sur la section de fonctionnement 2016
- de clôturer définitivement toutes les opérations de l'exercice 2015 et les crédits annulés.

- **Délibération** Compte de Gestion

- après s'être fait présenter le détail des dépenses et recettes effectuées et le compte de gestion dressé par le receveur,
- après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites dans ses écritures,

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées à compter du 1^{er} janvier 2015,
- 2) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Le Comité syndical déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2015 pour le budget du PETER du Pays Landes Natures Côte d'Argent par le receveur, **visé et certifié conforme** par l'ordonnatrice, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

- **Délibération** Affectation du résultat

Le Conseil syndical, réuni sous la présidence de Madame Hélène LARREZET, après avoir voté le compte administratif de l'exercice 2015.

Décide d'affecter le résultat comme suit,

Résultat de l'exercice, Excédent au 31-12-15	66 190,42 €
Solde disponible, Affecté comme suit :	
- Report à nouveau créateur en section de fonctionnement 2016	66 190,42 €

3. Missions confiées au Pays (POWERPOINT)

- **OCM, aides directes aux entreprises**

En 2015, 13 entreprises aidées. Pour une subvention d'un montant de 139 082€

Monsieur HOOFD	CASTETS	soutenir le réaménagement du point de vente	11 748,00 €
Monsieur LESCLAUX	CASTETS	soutenir l'acquisition de matériel	6 085,71 €

Mme et M. BEGUERY	CASTETS	soutenir la modernisation du point de vente et de la devanture	15 952,07 €
Monsieur STORTI	LEON	soutenir l'acquisition de matériel	8 437,43 €
Madame SMAGUINE	LEON	soutenir l'acquisition de matériel	3 785,70 €
Monsieur MUTOLO	LIT ET MIXE	soutenir la modernisation de la devanture	3 506,64 €
Monsieur CUGNET	MIMIZAN	soutenir le réaménagement de l'atelier	21 089,00 €
Monsieur PERIGAUD	PARENTIS	soutenir la modernisation du point de vente et de la devanture	22 500,00 €
Madame MERKLING	PARENTIS	soutenir l'acquisition d'une broderie et d'une nouvelle enseigne	4 133,96 €
Monsieur DUBOURG	PARENTIS	soutenir l'implantation en ZA	19 229,84 €
Madame SOURGENS	SAINT JULIEN	soutenir la modernisation du salon	4 243,06 €
Monsieur MASSE	SAINT JULIEN	soutenir l'extension de l'atelier	3 331,91 €
Monsieur FOGRET	SANGUINET	soutenir le réaménagement du point de vente	15 038,83 €

Communication à prévoir.

2016, 3 aides disponibles :

AIDE 1 : Investissement matériel

Investissement innovant ou modernisation de l'atelier ou point de vente permettant de renforcer la position concurrentielle et de conquérir de nouveaux marchés (nouvelle offre, nouveau service, nouvelle activité...).

jusqu'à 20% d'aide + majoration 10% si suivi d'une formation en lien avec l'investissement

Enveloppe restante : 87 000€

AIDE 2 : + 55ans

Renouvellement outil de production ou modernisation de l'entreprise dans le but d'une transmission à long terme. Jusqu'à 30% d'aide

Enveloppe restante : 48 000€

AIDE 6 : Restaurant commune de – de 2000 habitants

aide pour la modernisation du matériel et la mise aux normes des cuisines.

20% d'aide + majoration 10% si intégration du label Assiette de Pays

Enveloppe restante : 15 000€

- Bande-dessinée

- 850 vendus dans le réseau public Et 850 dans le réseau Sud-Ouest
- STOCK = 3100 BD dans les locaux du Pays

Irène LUCE, stagiaire en charge de la promotion 2016 Du 4 avril au 24 juin 2016

Le 12 avril : Comité de pilotage

Avec Musées, associations, offices de tourisme, référent communication

Objectif : Mise en place de la commercialisation et communication 2016

- **NOMAD'**

10^e Edition du forum de la communauté de communes Mimizan

// 3 Mars 2016 de 9H à 14H , Salle Forum à Mimizan

- **424 participants**
- **30 entreprises** présentes et dépôt de CV pour une entreprise
- 77 offres pour **245 postes** à pourvoir
- **9 partenaires** de l'information présents

12^e Edition du Forum de la Ville de Biscarrosse

// 17 Mars 2016 de 9H à 12H et de 14H à 17H, Salle Arcanson à Biscarrosse

- **748 participants**
- **43 entreprises** présentes
- 132 offres pour **467 postes** à pourvoir
- **9 partenaires** de l'information présents

Accueil et Information en Avant Saison

// Janvier à Mai 2016

- **161 contacts de candidats enregistrés à ce jour**
27 % concernant l'emploi , 38 % concernant l'emploi et le logement, 35 % logement

Permanences NOMAD' en Saison

// 9 mai au 31 août 2016

Mise en relation des candidats avec les employeurs du territoire, Informer sur la réglementation , l'organisation de la saison sur notre territoire, l'accès à la santé, les pistes de formation avant et après la saison, l'alternance des saisons entre mer et montagne

- Tenue de **Lieux d'accueil en saison** : Biscarrosse Plage, Mimizan et Léon
- **Visites de terrain** sur les 23 communes du Pays LNCA
- Renouvellement du **Protocole d'Accord des Médiateurs Sociaux du Travail**

Ouverture de l'Internat du Lycée St Exupéry à Parentis en Born

// 1^{er} Juillet au 31 Août 2016

- **34 chambres de 14m²** proposées à la location des saisonniers du territoire
- **Tarification** : 300€/mois pour les personnes seules et 200€/mois/personne en binôme
- Encadrement réalisé par un gestionnaire
- **Réservation en ligne sur le site de la Plateforme NOMAD'**

Opération subventionnée par le Conseil Régional ALPC, le Pays LNCA, la Communauté de Communes des Grands Lacs, Alliance Territoires et le Pôle Emploi

Etude de faisabilité pour la création de villages de saisonniers

// Mars à Octobre 2016

- Mars – Avril : Recueil et Etude des données sur les besoins et ressources du territoire
- **Fin Avril – Début Mai : INVITATION Première Réunion de Travail -**

Présentation de l'étude

Réfléchir ensemble sur des scénarii pouvant répondre aux besoins de logements saisonniers et des ressources des territoires

- **LEADER**

- Fiches-actions à l'Agence de Services et de Paiement (ASP)
- **1^{er} mars 2016** : installation du Comité de programmation
- **Prochain Comité** : 25 avril 2016
- **Arrêté de délégation de signature**

M. Dorville demande s'il est possible d'envoyer le compte rendu du Comité de programmation à l'ensemble des membres du comité syndical.

Emeline Lamberet précise qu'il est tout à fait possible de le faire et précise qu'il sera question de mettre à jour le site internet (document en téléchargement).

Modifications Statuts PETR

Madame la Présidente fait état de deux modifications à effectuer sur les statuts du PETR.

Ajout d'un nouvel article

Article 13 : Groupe d'Action Local (GAL) et Comité de programmation

Le Groupe d'Action Locale (GAL) est l'organe de gestion de LEADER, interlocuteur unique des porteurs de projets. Il est composé de l'équipe technique en charge de l'animation et de la gestion du programme et du Comité de programmation. Le GAL définit et met en œuvre une stratégie de développement intégrée de son territoire.

Le Comité de Programmation (CP) est l'organe décisionnel du GAL. Il est composé d'acteurs privés et publics. Son rôle est d'examiner les dossiers déposés et d'attribuer ou non la subvention, étant le seul juge de leur opportunité. Il suit et valide tous les documents liés à la programmation et à l'état d'avancement de LEADER.

Les règles sont définies dans un règlement intérieur validé par le Comité de programmation.

Article 11: Le conseil de développement territorial

(...)

Le conseil de développement du PETR Pays Landes Nature Côte d'Argent **est composé de 50 membres regroupés** en collèges s'appuyant sur les thèmes du projet de territoire.

Des personnes qualifiées peuvent intégrer les différents collèges du conseil de développement à la demande des élus du PETR.

Des élus désignés par le Président du PETR parmi les membres du Conseil Syndical peuvent intégrer les travaux du Conseil de Développement.

Ce conseil de développement **est présidé par le Président du PETR et animé par l'équipe technique du PETR.** Dans chaque collège, commission thématique, un rapporteur sera désigné.

Modification de l'article 11

Article 11: Le conseil de développement territorial

(...)

Le conseil de développement du PETR Pays Landes Nature Côte d'Argent **est composé des acteurs publics et privés s'appuyant sur les thèmes du projet de territoire.**

Des personnes qualifiées peuvent intégrer les différents collèges du conseil de développement à la demande des élus du PETR. Des élus désignés par le Président du PETR parmi les membres du Conseil Syndical peuvent intégrer les travaux du Conseil de Développement.

Il pourra se doter d'un règlement intérieur fixant l'élection d'un président et des modalités de fonctionnement.

Modification de la numérotation des articles suivants.

Mme la Présidente fait part à l'assemblée d'une proposition de statuts modifiés. Elle rappelle que les communautés de communes membres auront à se prononcer dans un délai de trois mois sur l'adoption de ces statuts. Elle rappelle également les règles de majorité requise pour l'adoption de ces nouveaux statuts : 2/3 des organes délibérants des membres représentant plus de la moitié de la population, ou la moitié des organes délibérants représentant les 2/3 de la population.

Il est proposé :

- D'approuver les modifications de l'article 11 et l'ajout de l'article 13 des statuts du PETR « Pays Landes Nature Côte d'Argent »
- D'approuver les statuts présentés en séance

- Missions d'animations du CTU (**délibération** demande de subvention)

Suite au bureau du 23 mars 2016 et des rencontres individuelles avec les 3 présidents des communautés de communes, la feuille de route des missions Pays a été rédigée et validée. Il est question de ne pas faire de doublons, d'être au service et d'être complémentaire des communautés de communes.

Il est proposé de faire une demande au Conseil Régional dans le cadre de l'animation territoriale, celle-ci suivant son règlement abondera ou pas.

Proposition des missions Animation du Contrat Territorial Unique Pays Landes Nature Côte d'Argent

Les échanges suivis entre les élus des Communautés de Communes et les acteurs privés et publics du PETR PLNCA ont permis de mettre en exergue les problématiques communes aux 3 intercommunalités. Ces thèmes sont inscrits dans le projet de territoire du Pays LNCA et dans les programmes LEADER et le Contrat Territorial Unique CTU.

La volonté du Bureau du PLNCA et des 3 présidents est d'inscrire ces missions dans la feuille de route du Pays. Cette animation est complémentaire des actions menées par les services des communautés de communes membres et en relation avec ceux de l'Etat, de la Région, du Département et des partenaires institutionnels.

Les techniciens du PETR (direction, chargés de mission LEADER et NOMAD', assistant) appuyés par les techniciens des collectivités du territoire (directions, services économiques, offices de tourisme, chargés de mission thématiques...) sont chargés plus particulièrement de la mise en œuvre des thématiques ci-dessous et d'apporter des co-financements aux différents projets.

Animation de la Plateforme de services pour l'emploi saisonnier NOMAD'

→ Missions :

- Animer le Comité de Pilotage

- Poursuivre les actions sur l'emploi saisonnier (permanences et visites en entreprises en saison, suivi hors saison, organisation d'événements aidant aux recrutements Forums, médiations droits et devoirs au travail, ...)
- Recenser les initiatives et les besoins du territoire (formations, ...)
- Poursuivre les actions menées sur le logement saisonnier et trouver des solutions à court et long terme en partenariat avec les collectivités et les entreprises du territoire (étude SOLIHA, internat, opération 1, 2, toit saison...)

Valorisation de l'offre touristique du territoire

→ Missions :

- Prolonger la coordination des acteurs publics et privés du territoire pour structurer une offre touristique complémentaire à l'offre balnéaire (comité de pilotage rassemblant les professionnels du tourisme et associations patrimoniales, culturelles, ...)
- Poursuivre la sensibilisation et la mise en valeur du patrimoine local (diffusion et déclinaisons de la BD interactive)
- Etre en veille sur les appels à projet régionaux, nationaux et européens pouvant déboucher sur la déclinaison d'outils de promotion ou d'actions originales

Coordination de l'Opération Collective de Modernisation

→ Missions :

- Animer le comité de pilotage avec les financeurs et les élus communautaires
- Gérer la partie administrative (suivi des dossiers, conventions, versements des subventions)
- Travailler en partenariat avec les collectivités et les chambres consulaires pour accompagner au mieux les entreprises du territoire et leur permettre d'accéder à des financements partagés

Accompagnement de la démarche collective « circuits courts » (initiative des producteurs agricoles et éleveurs du territoire)

→ Missions :

- Animer les groupes de travail (vente directe, restauration collective)
- Favoriser les mises en contact entre partenaires potentiels
- Piloter le diagnostic et le plan d'actions qui pourra en découler

Initiation d'une démarche partagée sur les énergies renouvelables (valorisation des ressources locales : bois, déchets, ...). Objectif de tendre vers un TEPOS à l'échelle du Pays.

→ Missions :

- Elargir les actions engagées par la communauté de communes de Mimizan (diagnostic et plan d'actions)
- Décliner des actions de sensibilisation vers la population et les acteurs du territoire
- Accompagner le développement d'activités durables et innovantes à partir des ressources renouvelables

Information et sensibilisation aux modèles de l'économie sociale et solidaire

→ Missions :

- Inventorier les acteurs et initiatives existantes, et les mettre en relation
- Relayer les initiatives de la CRESS localement

→ **Missions globales :**

- Faire du lien entre les acteurs des différentes filières et des collectivités / travail transversal
- Relayer localement les politiques territoriales : mobilisation des dispositifs et outils opérationnels
- Partager des démarches hors territoires qui fonctionnent bien (européennes, nationales, associatives...)
- Etre en veille sur les appels à projets et cofinancements possibles

Madame la Présidente a présenté la feuille de route du PETR LNCA validée par les Présidents des 3 intercommunalités. Elle propose de solliciter le Conseil Régional pour une partie du financement du poste du directeur Pays LNCA qui a la charge de l'animation du CTU.

Le Comité Syndical après avoir délibéré décide :

- de solliciter le Conseil Régional pour l'attribution d'une subvention de 25% relative au mi-temps du poste de direction soit une subvention de 5 700 €
- d'inscrire au Budget Primitif 2016, les crédits nécessaires à la réalisation de ces dépenses.

- **22 juin 2016 : Assises Territoriales aura lieu à Mimizan**

Objectif de la journée :

- Resituer l'avenir des Pays dans un paysage institutionnel en mouvement (Loi Notre, Grande région) et plus spécifiquement le devenir du Pays LNCA
- Repositionner les communautés de communes comme acteurs 1^{er} de la structure Pays
- Valoriser la plus-value en terme d'accompagnement, de mise en cohérence des actions, d'impulsion (illustration via dispositifs publics mobilisés : Nomad, Leader, CTU, TEPOS)

Proposition du Programme

en plénière, le matin :

Temps 1 - L'avenir des Pays dans le **paysage institutionnel** en mouvement

Temps 2 - Le Pays LNCA en **actions** depuis 14 ans

Temps 3 - **Echanges** de pratiques avec d'autres Pays et PETR (3 thèmes)

et l'après-midi :

Temps 4 - des ateliers de **production d'idées** sur plusieurs thématiques

Temps 5 - plénière, conclusion des ateliers thématiques : **synthèse** inscrit dans un projet de territoire à valider

4. Budget 2016

- **Délibération** Appel aux cotisations

Suite au débat d'orientation budgétaire lors du conseil syndical du 2 février 2016, Madame la Présidente présente le tableau des cotisations 2016. Celles-ci sont calculées en fonction du nombre d'habitants pour 50% et du potentiel fiscal réduit (50%).

Sur proposition de la Présidente, **le Comité Syndical décide :**

- De fixer comme suit les cotisations pour l'exercice 2016
- D'appeler les cotisations en une seule fois

	pot fiscal réduit	% PF réduit	1ère part 50 %	Population DGF 2015	% population DGF	2ème part 50 %	COTISATION 2016	%	RAPPEL 2015	%	différence 2016/2015
CCGL	14 825 570	48,9	25 233	32 619	50,5	26 035	51 268	49,7	49 542	49,6	1 726
CCM	8 149 724	26,9	13 871	16 954	26,2	13 532	27 402	26,6	26 916	27,0	487
CCCLN	7 317 381	24,2	12 454	15 023	23,3	11 991	24 445	23,7	23 328	23,4	1 116
TOTAL	30 292 675	100,0	51 557	64 596	100,0	51 557	103 115	100,0	99 786	100,0	3 329

sources : Etat fiscal n°1259 FPU 2015 Fiches individuelles DGF 2015

- **Vote** du budget primitif

Mme la présidente présente le Budget Primitif 2016. Elle précise la répartition du temps de travail alloué à chaque mission.

BUDGET PRIMITIF 2016 - PAYS LANDES NATURE COTE D'ARGENT

DEPENSES		371 263 €		RECETTES		371 263 €
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL		127 241 €				
C/60622	carburants	1 500 €	c/7472	Région _ LEADER 2016		19 380 €
C/60623	Alimentation	400 €	c/7477	Europe _ LEADER 2016		40 000 €
c/60632	petit équipement	2 200 €	c/7477	Europe _ LEADER 2015 + 2014		32 000 €
c/6064	Fournitures administratives	2 200 €	c/7472	Région _ animation CTU		5 700 €
c/611	contrat prestations de services	1 500 €	c/7472	Région _ OCM		16 200 €
c/612	Etude Hébergement Saisonnier	22 920 €	c/7088	Entreprises _ OCM		5 850 €
c/613	Bilans Conseils OCM	30 100 €	c/7478	Consulaires _ OCM		9 000 €
c/6132	location bureau	5 844 €	c/74718	Etat _ NOMAD 2016		19 650 €
C/6135	Location mobilières	3 700 €	c/74718	Etat _ NOMAD 2015		28 050 €
c/61551	Matériel roulant	300 €	c/74718	Etat _ Village des saisonniers		5 000 €
c/6156	Maintenance Imprimante	1 092 €	c/7472	Région _ Etude Hébergement		10 628 €
c/6161	Assurance	1 500 €	c/7478	autres financements		5 000 €
c/617	Etudes LEADER	28 000 €	c/6419	Remboursement rémunération		500 €
c/6182	Documentation	500 €	c/7088	Vente BD 2016		5 000 €
C/6184	organismes de formation	1 000 €		Excédent + Provision 2015		66 190 €
	Frais de colloques	500 €				
c/6225	indemnités au comptable	300 €	c/74758	Cotisations CdC		103 115 €
C/6236	Catalogues et imprimés	3 000 €				2,25 €

c/6237	Communication	1 000 €
c/6238	Publications	3 000 €
C/6247	Transports collectifs	- €
C/6251	Voyages et déplacements	5 500 €
c/6256	Missions	300 €
C/6257	Réceptions	4 000 €
c/6262	Frais de télécommunications	3 500 €
c/627	services bancaires et assimilés	100 €
c/6281	concours divers (cotisations)	1 650 €
C/62878	A d'autres organismes	1 635 €
66 INTERETS		1 500 €
012 CHARGES DE PERSONNEL		171 434,01 €
C/6218	Autre personnel extérieur	3 200 €
C/6332	Cotisations FNAL	116 €
C/6336	Cotisations CG CNFPT	2 464 €
C/64111	Personnel titulaire	3 088 €
C/64131	Personnel non titulaire	116 570 €
C/64112	Supplément familial	
C/64118	indemnités agent titulaire	
C/6451	URSSAF	35 389 €
C/6453	Caisses de retraite	4 743 €
C/6454	Assedic	4 568 €
C/6455	contrat MNT	50 €
C/6474	COS	1 046 €
c/6475	Médecine du travail	200 €
c/6574	Subventions / privés OCM	71 088 €

Sur proposition de Madame la présidente, **le Comité Syndical décide à l'unanimité :**

- **d'adopter** le budget primitif proposé pour l'exercice 2016.

5. Ressources Humaines

- Poste Assistante Direction et gestionnaire LEADER (**délibération** CDD 1 an)

Madame la Présidente expose à l'assemblée délibérante qu'il est nécessaire de prévoir la création d'un emploi temporaire à temps complet de rédacteur, catégorie hiérarchique B en raison d'un accroissement temporaire d'activité dans le service du Pays LNCA pour la période du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017.

- Poste Direction (**délibération** CDD 3 mois, **délibérations** recrutement)

Madame la Présidente expose à l'assemblée délibérante qu'il est nécessaire de prévoir la création d'un emploi temporaire à temps complet d'attaché, catégorie hiérarchique A pour la période du 1er juillet 2016 au 30 septembre 2016 permettant de faire la jonction entre la fin du contrat de 3 ans de l'agent Sophie TOURNIS, et le recrutement d'un ou une directeur(rice) du Pays LNCA.

Une nouvelle délibération concernant la création d'un emploi permanent pour le remplacement de Madame Sophie TOURNIS, actuellement directrice. L'emploi sera à temps complet de catégorie hiérarchique A car la nature des fonctions à occuper le justifient.

PROCHAIN COMITE SYNDICAL : 29 juin 2016

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 45.

La Présidente
Madame Hélène LARREZET